



CR DU CHSCT DU 20 02 2018

C'était le premier CHSCT pour le nouveau directeur interrégional des douanes, qui devient le Président de cette instance.

Après un tour de table inhabituel, la CGT lit sa déclaration liminaire :

« Comme nous le dénonçons depuis très longtemps, les CHSCT se suivent et se ressemblent.

La CGT note encore une fois l'absence de bonne volonté de l'administration sur l'ensemble des points à l'ordre du jour de ce CHSCT :

- Pas de PV du CHSCT du 18 décembre 2017 malgré les préconisations de la Note d'Orientations Ministérielles à ce sujet.
- Aucune information concernant les actions et les propositions du CHSCT76
- Aucune réponse sur les RSST
- Aucune analyse sur les fiches de signalement - pourtant c'est vous qui parlez d'analyse –
- Encore et toujours un catalogue des accidents de service sans aucune proposition concrète
- Un compte-rendu falsifié d'un exercice d'évacuation
- Une Note d'Orientations Ministérielles réduite à sa portion congrue et pas véritablement respectée
- Un avis demandé alors que l'avant-projet sommaire n'a pas été présenté en temps et en heure.

Malgré ce constat alarmiste, la CGT vous souhaite la bienvenue M le président et vous rappelle votre obligation de résultats en termes de Santé et Sécurité.

Depuis la victoire de la CGT au Conseil d'Etat et l'annulation de la fermeture du bureau d'Evreux, les collègues ont enfin un espoir sur l'avenir.

Si tous ensemble autour de cette table, vous aviez suivi la CGT pour défendre l'intérêt des collègues, il est certain que les RPS ne seraient pas au niveau actuel dans notre département.

La CGT salue donc l'intersyndicale FO/Solidaires pour avoir demandé l'ajout d'un point à l'ordre du jour sur la décision du conseil d'état, qui n'aurait pas été possible sans la CGT.

Les collègues apprécierons en temps voulu...

La CGT est et restera un syndicat de lutte des classes, revendicatif et combatif. Nous laissons l'accompagnement social à d'autres ... »

Réponses à notre dl :

Nous sommes rassurés de savoir que le nouveau président mettra tout en œuvre pour faire vivre le dialogue social, mais de façon « constructive » et « réaliste » ; c'est à dire qu'il faudra suivre les réformes/restructurations/fermetures !!!

Il insiste sur l'intérêt d'associer tous les acteurs de la prévention et nous précise qu'il s'inscrit dans une démarche d'appropriation mutuel !?

Pour les pv et la qualité des analyses de l'administration en matière d'hygiène, de santé, de sécurité et de conditions de travail, il fera au mieux...

1.Approbation du procès-verbal de la séance du 7 novembre 2017

Après avoir fait remarquer que c'est le PV de la séance du 19 décembre 2017 que nous devrions approuver lors de cette séance (préconisations de la Note d'orientations ministérielles), le PV de la séance du 7 novembre 2017 a été approuvé à l'unanimité..

2.Point d'information sur la situation du CFP d'Harfleur

La DRFIP76 nous informe qu'elle suit la situation de façon particulièrement assidue, à tel point que « les agents en ont peut-être eu un peu marre de voir la direction toutes les 5 minutes » !?

Les agents ont été écoutés et entendus.

Le commissaire à la sécurité (cellule sécurité de Bercy) a validé la démarche de la drfip76.

la cgt note cependant un problème dans l'accompagnement des agents dans la démarche de déclaration d'accident de travail.

la direction précise qu'elle insiste pourtant pour que les agents fassent cette déclaration.

Le président du chsct76 insiste à son tour auprès de la drfip76 pour que les agents établissent une fiche de signalement : le président conseille au service d'établir une fiche de signalement collective. Le médecin de prévention confirme que la fiche est une bonne démarche.

Pour la CGT, il faut surtout que les agents soient correctement accompagnés dans la démarche de déclaration d'accident de travail. Nous insistons donc auprès de la drfip76 pour qu'elle accompagne et explique la démarche : 3 agressions pour un même service, ce n'est pas une situation normale et acceptable !

la CGT demande ensuite où en sont les travaux ?!

Réponses :

les travaux immobiliers seront terminés fin mars début avril.

la surveillance camera est quasi terminée.

Il reste quelques problèmes de procédures à régler avec le convoyeur de fond.

les barreaux aux fenêtres seront posés un peu plus tard, aux beaux jours...

La CGT demande une visite de site une fois les travaux terminés.

Le président salue la démarche et accède à notre demande qui s'inscrit dans les préconisations de la note ministérielle.

3.Suivi des actions et propositions du CHSCT 76

Nous avons annoncé la couleur dès notre déclaration liminaire sur ce point. Rien n'avance, nous avons la désagréable impression qu'entre 2 CHSCT, rien ne se passe.

– Sur la **délégation d'enquête**, rien n'a avancé depuis le CHSCT du mois de décembre. La CGT exprime son mécontentement et ses doutes sur l'utilité d'une telle démarche...

Le Président, encore une fois, abonde en notre sens, et intime à la délégation de se réunir d'ici le prochain CHSCT...

– Concernant le **rapport de Monsieur Perron**, sur la situation amiante à l'hôtel des Finances du havre en décembre 2016, nous ne l'avons toujours pas obtenu.

La CGT doute même de l'existence de cette personne... Ce rapport est pourtant primordial puisqu'il permettra à l'Administration de se prononcer sur la situation d'exposition à l'amiante.

Le Président du CHSCT indique qu'il va écrire à Monsieur Perron pour obtenir son rapport.

– Sur l'**amiante à l'EAT**, la CGT a demandé l'état d'avancée de ce dossier... Le directeur des douanes du Havre nous a informé qu'il avait demandé à la GMP l'actualisation du Dossier Technique Amiante.

Le médecin de prévention accompagné d'une personne de la CARSAT devrait se déplacer à l'EAT le 23 avril 2018, afin de répondre à toutes les questions des collègues sur cette problématique.

Enfin des attestations de présence devraient être délivrées à tous les collègues présents lors des travaux en 2015. Elles seront rédigées par l'Administration, transmises au médecin de prévention puis intégrées au dossier des collègues.

4.Registres Santé et Sécurité au Travail

Encore une fois, lors de notre déclaration liminaire, nous regrettons que rien ne se passe après les inscriptions dans les registres Santé Sécurité au Travail.

la cgt demande à ce que les réponses de l'administration, quand il y en a, soient plus circonstanciées et non des réponses toute faites ou des fins de non recevoir.

– Des demandes en **matériel pour le local social de la BSEP**, local social agréé, vont être réorientées vers le CDAS.

A cette occasion, le président nous indique qu'il est contre l'utilisation de « locaux sociaux sauvages » et souhaite que les situations soient régularisées en cdas.

– **Incident fuite de gaz CREPS** : le Directeur régional a insisté sur le fait que ce n'était pas un incident SEVESO et qu'il n'y avait pas de consignes précises dans ce cas. C'est bien ce que nous lui reprochions. La CGT exprime sa surprise sur le délai (1h15) qu'il aura fallu au chef de service pour décider d'évacuer les locaux.

En l'absence d'incident SEVESO, il est de la seule responsabilité du chef de service de décider de l'évacuation du bureau... C'est peut-être là que le bât blesse... L'inspecteur Santé Sécurité au Travail indique que les agents peuvent, dans tous cas similaires, mettre en oeuvre leur droit de retrait, sans attendre le bon vouloir de leur chef de service. Le Président du CHSCT insiste sur l'importance de la réactivité des chefs de service, dans ce genre d'incident.

– Concernant la demande des collègues de la **BSEN sur une seconde douche**, l'assistant de prévention du Havre nous informe qu'une étude de faisabilité va avoir lieu. La CGT informe que si les travaux sont réalisables, ceux-ci pourraient être financés par le CHSCT et nous lui demandons de faire un devis.

– Nous constatons à plusieurs reprises et sur des sites différents (DRFIP, DGDDI) que les **sanitaires** ne sont pas nettoyés tous les jours.

La CGT rappelle que le nettoyage quotidien des sanitaires est une obligation réglementaire du Code du Travail, et que l'Administration doit s'assurer que cela est effectué dans TOUS les locaux administratifs. Nous insistons auprès des collègues pour nous remonter tous dysfonctionnements dans ce domaine.

5. Analyse des fiches de signalement, des accidents de services, des maladies professionnelles et des exercices d'évacuation

Comme nous le demandons ds notre dl, le président propose de systématiser les réponses de l'administration sur les documents destinés au chsct : fiches de signalement/accidents de travail.

Les **fiches de signalement** présentées proviennent toutes de la DRFIP. À chaque incident, un courrier est envoyé à l'agresseur par le référent sécurité. La CGT s'étonne de voir que les réponses et /ou suites apportées aux fiches de signalement ne sont jamais reprises sur ces fiches. Si le travail a été fait, il faut le communiquer aux membres du CHSCT.

Les **accidents de service** concernent pour la majorité des accidents de circulation domicile-travail. La CGT intervient sur l'incident qui a eu lieu au BUC, et nous demandons que tous les câbles, dans la mesure du possible soit placé sous goulotte, pour éviter tout nouvel incident de ce genre.

Suite à un accident à la BSE de Dieppe résultant d'un maniement de l'échelle, nous apprenons que la brigade, doté en nouvelles échelles préfèrent se servir des anciennes (usagés et pouvant provoquer des accidents...) Et pourquoi ?? Parce que les nouvelles échelles ne sont pas du tout adaptées aux besoins des agents. Elles ne rentrent même pas dans les véhicules de service ...

L'intérim du DR de Rouen nous informe qu'au prochain renouvellement, les agents seront consultés... Pour la CGT, c'est la moindre des choses... Nous dénonçons depuis longtemps d'être soumis à des marchés nationaux, qui ne correspondent pas aux besoins des agents.

Plus généralement, il y a une problématique du travail en hauteur et de l'accès en hauteur : quel type de matériel utiliser ?!

Réponses de l'isst : ce travail doit se faire de la façon la plus sécurisée possible, au cas par cas, en fonction de l'activité de l'agent. Il faut également veiller à la bonne utilisation du matériel. Pour ce faire, il faut mettre l'assistant de prévention au cœur du processus d'analyse des accidents de travail par l'information.

Les exercices d'évacuation ont repris à la DRFIP et à l'INSEE avec la fin de l'état d'urgence. Et à en croire les compte-rendus, il était temps : des collègues qui ne veulent pas sortir, d'autres qui ne savent pas par où sortir, ni où se rassembler, un comptage d'effectifs pas systématique... La CGT a toujours insisté sur la réalisation d'exercice d'évacuation.

A la drfip : les systèmes de sécurité incendie ne sont pas harmonisés à la cité, ce qui entraîne des temporisations et autres levée de doute, qui rallonge le temps d'évacuation. Point noir également pour l'évacuation de la formation professionnelle.

En douane, à lire les 2 compte-rendus d'évacuation, tout s'est très bien passé...

Or cela n'est pas du tout le cas pour l'évacuation du Bureau Central. Cette évacuation a soulevé de nombreux problèmes qui n'apparaissent pas sur le compte-rendu...

Les exercices sont là pour ça et, pour la CGT falsifier un compte-rendu est irresponsable !!

Il y a notamment eu des questionnements quant à l'identité du responsable de l'évacuation... Les responsables serre-files n'ont pas su à qui faire leur compte-rendu... La CGT a proposé, afin d'identifier les responsables d'évacuation que ceux-ci soient munis d'une chasuble ou d'un brassard.

Il y a également eu des dysfonctionnements et des oublis par les guide-file et serre-file. L'assistant de prévention a proposé d'effectuer une réunion avec tous les guide et serre-file pour actualisation des procédures d'évacuation.

La CGT a alerté la drfip76 sur la situation de la trésorerie de Petit Quevilly en « sous effectif chronique », et notamment pour un agent en situation de souffrance au travail.

La réponse de l'administration montre à quel point elle est à côté de la plaque :

« des réunions régulières sont organisées avec l'ordonnateur pour désamorcer la situation et créer du dialogue. Le suivi a été fait tout particulièrement pour ce poste, qui a bénéficié de l'équipe de renfort. Il s'agit essentiellement d'un problème d'organisation dans le travail... »

les collègues apprécierons !!!

6.Présentation de la Note d'Orientation Ministérielle 2018

La Note d'Orientation Ministérielle n'a jamais été aussi concise (6 pages et 4 annexes).

A sa lecture, la CGT s'est inquiétée car c'est la première fois que celle-ci semble autant orientée vers l'accompagnement des réformes à venir !!

Les 3 grands axes sont les suivants :

– la prise en compte de la santé, de la sécurité et les conditions de travail dans la **conduite de projet** : un bien joli mot pour parler des restructurations, de réforme, de réorganisation...

Cependant, l'inspecteur santé, sécurité au travail nous informe qu'ils sont en attente d'une méthodologie plus précise.

– l'amélioration du caractère opérationnel des mesures de prévention : nouveau référentiel DUERP, formation liée au risque psychosocial (RPS), bilan télétravail.

À ce titre, la CGT a demandé qu'un bilan sur le télétravail soit présenté au CHSCT. Le Président a indiqué, qu'il sera fait pour le CHSCT de septembre.

– le renforcement des actions de prévention du risque « amiante ».

Puisqu'il s'agit d'une possibilité nécessitant l'accord du CHSCT, le président nous demande de voter sur la possibilité d'enregistrer les séances du chsct76 : unanimité.

7.Présentation pour avis de la rénovation de l'aile du Bureau Central (DR des Douanes au Havre)

l' avant-projet sommaire a été validé en octobre 2017, sans consultation.

Le président décide donc le report du point soumis au vote à l'ordre du jour du prochain CHSCT. Les documents seront transmis au fil de l'eau, le plus en amont possible.

8.Présentation des rapports de visite de l'ISST concernant les sites DRFIP de Lillebonne, Elbeuf et Grand Quevilly.

L'inspecteur santé sécurité au travail nous présente 3 rapports de visites dans des locaux de la DRFIP : Grand Quevilly, Lillebonne et Elbeuf.

Les mêmes problématiques ressortent : stockage des archives, couloir évacuation encombré, manipulation par les femmes de ménage de produits chimiques, placement des extincteurs, luminosité dans les locaux...

Pour une administration qui se dit à l'écoute de ses personnels, nous constatons que les mauvaises habitudes perdurent...

9.Point d'information sur le projet de la Cité Administrative

Le projet de réhabilitation énergétique de la Cité administrative de Rouen a fait l'objet d'un bref point d'information.

La phase d'étude est en cours tant sur la situation actuelle de consommation énergétique, sur le traitement de l'amiante, et sur la libération successive des locaux pour permettre les travaux. Durant cette phase d'étude et de travaux qui devrait se terminer en 2022, vos droits et votre sécurité devront être garantis.

Vos représentants CGT au sein du CHCT et du comité de pilotage du projet y veilleront en demandant le désamiantage total de la Cité et le maintien dans de bonne condition sur le site des agents pendant la phase de travaux.

La vigilance doit être accrue, car la direction précise que ces travaux énergétiques s'accompagneront d'une optimisation des surfaces...

10.Point d'information sur la modification de l'accueil de la DRFIP-76 à la cité administrative

Des études sont en cours ; il faut limiter les files d'attente à l'accueil et la circulation des contribuables, il faut créer un service d'enregistrement professionnel, ainsi qu'un espace numérique pour les particuliers. Tant de pistes à explorer pour éviter des files d'attente digne de Disney. En attendant le résultat de ces études, des badges vont être donnés aux notaires pour accéder directement à l'enregistrement.

11.Point relatif à la décision du Conseil d'État du 20 décembre 2017 annulant la fermeture du bureau d'Evreux

Ce point a été ajouté à l'ordre du jour à la demande de FO et de Solidaires. Encore une fois, la CGT est surprise de constater la prise en main de cette problématique par les autres OS alors qu'elle a été la seule à travailler et à effectuer ce recours devant le Conseil d'État...

Le Président a indiqué que l'ajout de ce point à l'ordre du jour lui semblait prématuré... Si les 2 OS pensaient avoir des informations, c'est raté... Ils feraient mieux de nous suivre dans notre démarche d'opposition à la fermeture des services...

Le Président avoue que cette décision aura des répercussions, et fera jurisprudence pour toutes les autres décisions de ce type, en Douane, comme dans tout le ministère, voire dans d'autres administrations.

12.Questions diverses

La CGT est intervenue sur la pose de défibrillateurs à la BSEC. Le médecin de prévention, qui avait été consulté, regrette que son avis n'ait été suivi. En effet, elle était plutôt opposée à la fourniture de défibrillateur sans certaines conditions. Pour elle, cette pose devait être accompagnée d'une formation par le fournisseur, pour les agents susceptibles d'y avoir recours. Cela n'a pas été pris en compte...

L'inspecteur Santé Sécurité au Travail indique qu'il faut absolument avoir des contrats d'entretien de ces outils, et qu'il faut en effectuer un suivi...

Pour la CGT, la pose de ces défibrillateurs ne se fait pas dans de bonnes conditions, et nous doutons du sérieux de l'Administration pour pérenniser leur utilisation.

Fin de la séance.